

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Table with 2 columns: Départs de Saumur pour Nantes and Départs de Saumur pour Paris. Includes times and service types like Omnibus, Express, Direct-Poste.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 — — 13 — Trois mois, — 5 25 — 7 50

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 26 juillet. — Dans la Chambre des lords, la demande de la publication des documents relatifs à la contestation avec l'Amérique ayant été faite par lord Lyndhurst, le comte d'Aberdeen déclare qu'il avait lui-même abandonné le droit de visite en 1836. Le comte Malmesbury annonce ensuite que les instructions données aux officiers des croisières anglaises sont suspendues jusqu'à ce que tout ait été arrangé avec l'Amérique.

Berlin, 27 juillet. — On mande de Copenhague, à la date du lundi 26, que le ministère des affaires intérieures pour l'ensemble des Etats danois, sera suspendu à partir du 1^{er} août, et réuni au ministère des finances.

Le ministre de l'intérieur, M. Krieger, prend définitivement le portefeuille des finances. M. Unsguard est nommé ministre de l'intérieur pour le royaume de Danemarck.

Berlin, 27 juillet. — Les nouvelles de Berne, à la date d'hier, annoncent que la rectification du dédoublement des voix a prouvé que c'est bien M. Staempfli et non M. Frey-Herosi qui a été nommé à la présidence fédérale. Aujourd'hui même, il doit y avoir une démonstration populaire en l'honneur de M. Staempfli.

La constitution de Neuchâtel a été rejetée. — Havas.

On lit dans le Constitutionnel:

La lettre suivante, qui nous arrive de la Chine, nous permet de donner à nos abonnés de Paris les premiers détails sur l'affaire du 20 mai, dans les mers de la Chine. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de ce récit, transmis par un des acteurs du combat:

« Forts du Peiho, 21 mai 1858.

» Il était facile de voir, d'après la marche des négociations, qu'il nous faudrait de nouveau tirer l'épée.

» En effet, hier matin, après avoir sommé, à huit heures, le commissaire impérial de nous remettre les forts, et lui avoir donné deux heures pour accep-

ter cette sommation, nous avons attaqué ces ouvrages garnis de 106 pièces de canon, avec quatre canonnières françaises, la Mitraille, la Fusée, l'Avalanche et la Dragonne, et deux canonnières anglaises Cormorant et Miror; une autre canonnière anglaise, le Slaney, portait les deux amiraux et a pris part également à l'attaque.

» Les autres canonnières anglaises étaient chargées de troupes et n'ont remonté au feu que lorsque celui des forts était déjà à peu près éteint.

» Le plan de notre habile amiral a parfaitement réussi. Le feu se concentrait sur les deux forts, prenant d'enfilade, d'ailleurs, le reste des lignes de défense. Nos artilleurs ont été admirables de vivacité et de précision. On combattait sur le point d'attaque à 200 mètres de distance. Cette distance rapprochée a permis l'usage de la mitraille avec les canons légers, tandis que les gros calibres ruinaient les gros ouvrages et les rendaient accessibles à l'escalade.

» Les Chinois, qui avaient les premiers ouvert le feu, n'ont pu tenir devant cette pluie de fer.

» Les compagnies de débarquement se sont enfoncées dans les vases jusqu'aux genoux. L'amiral Seymour et l'amiral Rigault de Genouilly ont fait là une singulière navigation, au milieu des botes soulevées par les canotiers. L'ennemi n'a pas tenu devant la vivacité de cette attaque, et les deux drapeaux de France et d'Angleterre ont été plantés sur les forts, peu de moments après celui où les braves soldats avaient touché la terre.

» Les Chinois avaient dans leurs forts un grand nombre de pièces de gros calibre en bronze, et ils s'en sont servi résolument et assez habilement. Nous défilions sous le feu de toute la ligne de défense; aussi les canonnières ont-elles reçu de nombreux boulets. La Mitraille a été très-maltraitée; des boulets ont avarié sa machine; elle a pu, néanmoins, se traîner au feu. Nous avons eu quatre officiers tués sur les canonnières, quelques-uns blessés à terre et à bord. Nous avons perdu quelques matelots par le feu de l'ennemi. Une explosion de poudrière, arrivée au moment de l'occupation des forts, nous a enlevé plusieurs hommes, et a blessé affreusement un grand nombre de marins et d'officiers.

» Si tout le monde a été admirable d'entrain et de

dévouement, au moment de l'action, tous ont montré aussi le moral le plus solide au moment de l'accident. L'amiral français a payé de sa personne; il a fait recueillir les blessés, administrer les premiers secours, et il encourageait par de bonnes paroles les malheureux blessés. C'était un spectacle à faire frémir, une odeur de chair brûlée à faire soulever le cœur; mais on oubliait tout cela, en songeant que le drapeau de la France, que les premiers nous avons apporté dans la baie de Petcheli, a été glorieusement planté sur ses rives.

» Encore un succès, et un succès éclatant, pour les armes de l'Empereur. Nous verrons bientôt si les Chinois veulent nous procurer l'occasion d'en obtenir d'autres.

» Hier, après l'affaire, M. Rigault de Genouilly, avec l'amiral Seymour, a poussé une pointe en avant, jusqu'à un barrage que les Chinois ont fait dans le fleuve. Ce barrage nous sert de protection contre les brûlots; ils nous en ont lancé plusieurs pendant l'action.»

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — Nous lisons dans la Gazette d'Augsbourg, sous la rubrique de l'Autriche méridionale, 17 juillet:

« Il existe une grande fermentation parmi les musulmans de la frontière turco-autrichienne, et on a organisé sur la frontière militaire d'Autriche un service de patrouilles et un cordoo très-rigoureux. Certaines personnes attribuent cette fermentation aux événements du Monténégro. Les mollahs font tous leurs efforts pour exciter les populations. Ils prêchent partout que les croyants ont été surpris trahissement, que leur sang crie vengeance, etc. C'est peut-être en raison de cette agitation que deux batteries de douze sont parties il y a quelques jours de la Styrie pour Karlstadt, en Croatie, où elles resteront jusqu'à nouvel ordre.»

— Toutes les correspondances des provinces turques, adressées aux journaux de Constantinople, parlent d'actes de brigandage et d'assassins commis dans ces provinces. De Varna, on écrit à la Presse d'Orient que, dans les Balkans, un négociant a été arrêté, et les bri-

FEUILLETON

L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite.)

— Est-ce que je ne vous dois pas davantage, Assy, répliqua Williams, entraîné par la pente dans cette reminiscence des jeunes années de son ménage? La moitié de notre prospérité n'est-elle pas votre ouvrage? Je travaillais à bonne école et pour deux.

Et si j'ai trouvé tant de bonheur dans cette maison, à qui le dois-je? continua-t-il en regardant sa femme.

Mais ce n'est pas tout! Le meilleur que nous oublions, ajouta Williams en venant serrer sa fille sur son cœur!

— C'est vrai, dit Assy, en déposant un baiser sur le front de Susannah.

— Aussi il faut qu'elle soit heureuse comme vous l'avez été, mistress Williams, ajouta solennellement maître Girl.

— J'ai vingt fois essayé depuis dix jours de vous met-

tre sur ce chapitre, et vingt fois vous m'avez échappé comme une anguille.

— Chaque chose a son temps, mistress, répliqua gravement Girl. Le moment de parler de Susannah est venu, quoiqu'à bien dire ce soit affaire entendue avec vous.

— Encore faut-il parler aux gens; ce pauvre garçon peut croire que vous n'êtes pas décidée!

— Vous me la baillez belle! Est-il possible qu'il en doute?

— Dame! il n'est pas encore sûr!

— Voilà bien les amoureux! s'exclama Williams en levant les bras d'un air tragi-comique. Et dire que j'ai été tout-à-fait comme cela! Vous vous exténuez à leur répéter qu'on les aime, que les parents consentent, que rien ne s'oppose à leur bonheur; bah! ils doutent de plus belle.

— C'est la vérité, dit Assy en adressant à son mari un geste et un coup-d'œil qui désignaient sa fille. Susannah, sans souffler mot, sans lever la tête, travaillait les yeux baissés avec une opiniâtreté sans égale, absolument comme si la conversation ne la regardait point.

Les deux époux sourirent.

— Au moins, le prétendu a une excuse, reprit Assy, vous ne lui avez pas dit un seul mot.

— Comment? Pourtant, c'était assez clair!

— Pas trop, car il se serait déclaré.

— Parbleu, voici sa réponse: C'est bien de l'honneur que vous me faites, maître; mais vous comprenez que je n'avais pas osé espérer, il faut que je sois certain de ne pas déplaître.....

— Mais, il n'en peut plus douter, le sournois.

— Est-ce ton avis, Susannah? demanda malignement Williams.

— Mais je crois que oui; murmura la jeune fille.

— Alors, que signifie cette réserve, puisque vous et lui vous aviez pris l'avance?

— En effet, c'est à n'y rien comprendre, ajouta Assy dont les grands yeux ouverts, dénonçaient un étonnement sincère. Pourtant Sim n'est pas un garçon à se taire en apprenant une pareille nouvelle, jugez donc! ce qu'il craignait, c'était votre refus.

— Sim avait tort de s'inquiéter, il connaît assez mes dispositions pour son ami.

— Quel ami? demanda mistress Williams tout ahurie.

— Parbleu! de quoi parlons-nous depuis une demi-heure? fit Williams qui ne comprenait rien à l'étonnement et aux questions de sa femme. Il me semble que c'est assez clair. Je parle de Vezins, et vous le savez bien.

gands qui le retiennent exigent une rançon de 100,000 piastres que la famille ne peut fournir. De Damas, on raconte l'assassinat d'un pauvre israélite algérien. Mais ce crime sera puni, grâce à l'intervention du consul de France. Voici la lettre que publie la *Presse d'Orient* :

« Quoique le départ de la sultane laisse à l'autorité locale le loisir de pourvoir à la sûreté publique, les actes de brigandage et les assassinats continuent. Le fait suivant aurait passé inaperçu, si les réclamations énergiques de M. Outrey, consul de France, ne l'avaient mis en lumière.

« Un pauvre israélite algérien, revenant le soir du village de Djobar, a été attaqué par un homme à cheval, qui, non content de lui enlever son argent, l'a criblé de coups de poignard.

« Le consul de France, informé de ce fait, s'est transporté sur les lieux du crime, où il a trouvé la victime encore vivante et en état de donner quelques renseignements sur le coupable et sur l'espèce de monnaie qui lui avait été volée.

« Le consul a écrit au pacha en termes très-énergiques; car ce n'est pas la première fois que des Algériens sont assassinés dans le voisinage de Damas.

« Le pacha a fait rechercher le coupable pendant trois jours sans pouvoir le découvrir. Mais un nègre vint l'avertir du lieu où il se tenait caché. La police courut l'arrêter. Le nègre a reçu du consul de France une récompense pécuniaire, et l'autorité locale l'a nommé sergent de police.

« L'assassin est un Napoléon, qui a commis plusieurs autres assassinats. Le nègre l'a vu au moment où il lavait ses habits et son kandjar souillés de sang. Quoiqu'on ait trouvé sur lui les pièces de monnaie indiquées par la victime, le coupable s'obstine à ne pas faire d'aveux. L'affaire est soumise au tribunal. »

FAITS DIVERS.

Le plénipotentiaire du Sultan accrédité près le gouvernement de l'Empereur, a voulu montrer, par un acte public, combien son souverain était affligé des funestes événements qui ont eu lieu à Djeddah. Son Excellence est allée en personne faire une visite à M^{lle} Eveillard dont le malheur a si vivement ému Sa Hautesse.

Fuad-Pacha a donné à M^{lle} Eveillard les assurances les plus touchantes de la part qu'il prenait aux pertes cruelles qu'elle avait éprouvées, protestant du désir qu'il avait la Porte-Ottomane de réparer, autant qu'il était en elle, le mal qui avait été fait sans qu'elle eût pu le prévenir. La démarche de l'ambassadeur turc n'a pas seulement un intérêt privé, elle a encore une portée toute politique.

Il paraît que le maréchal duc de Malakoff doit accompagner définitivement la reine Victoria dans la visite qu'elle doit faire à Cherbourg. Son Excellence s'embarquera à bord du vaisseau amiral le *Royal-Albert*, pour répondre à l'invitation qui lui a été faite en ces termes, par son ancien compagnon d'armes, l'amiral Lyons :

« A bord du vaisseau de Sa Majesté, le *Royal-Albert*, le 18 juillet 1858.

« Monsieur le Maréchal, j'apprends avec plaisir que Votre Excellence se propose d'accompagner ma très-gracieuse souveraine, dans son voyage à Cherbourg. J'ose espérer que vous ne me trouverez pas

trop présomptueux d'aspirer à l'honneur de transporter Votre Excellence et sa suite, à bord de votre vieille connaissance le *Royal-Albert*. Indépendamment de l'honneur de posséder un hôte aussi distingué sur mon bâtiment, ce me sera une très-grande satisfaction de me retrouver de nouveau en relation amicale avec le grand général dont les faits d'armes et les témoignages de bienveillance envers mes compatriotes se sont journellement passés sous mes yeux pendant la campagne de Crimée.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maréchal, avec les sentiments de la plus haute considération, de Votre Excellence, le très-humble serviteur.

« LYONS. »

— On lit dans l'*Océan de Brest*, du 23 :

Il règne depuis quelque temps une activité remarquable dans notre port qui se transforme comme par enchantement tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Plusieurs édifices, qui naguères laissaient encore quelque chose à désirer sous le rapport de la propreté, aujourd'hui repiqués, crépis à neuf et restaurés, de même que les places, les parcs, etc., aplatis et nivelés, flattent la vue et donnent à l'ensemble du port, un aspect ravissant.

D'autre part, le matériel flottant n'est pas resté en arrière, et l'on peut juger de l'état florissant de notre port par la situation suivante de notre matériel à l'époque du 1^{er} juillet :

EN PRÉPARATION D'ARMEMENT. — 4 vaisseaux à hélice : le *Tage*, le *Duguay-Trouin*, l'*Impérial*, le *Breslaw*.

2 frégates : l'*Ardente* de 1^{er} rang, la *Danaée* de 3^e rang.

EN RÉSERVE. — 3 vaisseaux mixtes, à hélice : le *Wagram*, le *Dusquesne*, le *Jean-Bart*.

4 frégates à vapeur et à roues : le *Casarelli*, le *Montezuma*, le *Panama*, l'*Orénoque*.

1 batterie flottante : la *Congrève*.

EN COMMISSION. — 1 vaisseau à hélice rapide : le *Redoutable*; 1 frégate à vapeur, le *Descartes*.

EN CONSTRUCTION. — 1 vaisseau de 2^e rang à hélice : la *Ville de Lyon*. — 2 avisos de 1^{re} classe : le *Forbin*, le *Monge*. — 2 transports à hélice : la *Garonne*, le *Rhône*. — 3 frégates : la *Guerrière*, l'*Hermione*, la *Junon*.

EN TRANSFORMATION. — 1 vaisseau : le *Turenne*. 1 aviso, l'*Ariel*.

TRENTE BÂTIMENTS DÉARMÉS. — 6 vaisseaux : le *Valmy*, le *Tilsitt*, le *Bayard*, l'*Inflexible*, le *Duquesclin*, l'*Hercule*. — 12 frégates : l'*Uranie*, l'*Ipigénie*, la *Didon*, la *Syrène*, la *Reine-Blanche*, la *Sybille*, la *Néréide*, l'*Algérie*, la *Psyché*, l'*Isis*, l'*Erigone*, l'*Africaine*. — 1 corvette : la *Galatée*. — 3 bricks : le *Victor*, l'*Obligado*, le *Du Petit-Thouars*. 4 transports : la *Fortune*, la *Caravane*, le *Marsouin*, l'*Expéditive*. — 4 avisos à vapeur : le *Caton*, la *Chimère*, le *Marabout*, le *Liamone*.

Tous ces navires, dans le meilleur état de conservation, sont embossés dans des endroits sûrs à l'abri des intempéries et de tout autre accident. Tous également sont disponibles et prêts à prendre armement au premier ordre ou au premier signal qui leur sera donné.

— Voici Paris atteint de la manie de s'aller promener au fond de la Seine, au moyen d'une certaine cloche à plonger qui est depuis plusieurs mois au-dessous du pont Royal, du côté des Tuileries. Toutes les après-midi, quand il fait beau, des proces-

sions d'amateurs des deux sexes font queue pour jouir successivement de ce singulier spectacle. La furie est telle que les dames les plus crinolénées, qui passeraient à peine sous l'arc de l'Etoile, n'épargnent aucun effort pour dégonfler les cerceaux et autres engins de leurs jupons, pour descendre par un trou qui n'a pas 50 centimètres de diamètre. Pour les spectateurs qui sont appuyés sur les parapets du pont, c'est un spectacle des plus recherchés.

— Nous recevons de M. Babinet, dit le *Journal des Débats*, la note suivante sur les comètes de 1858 :

« Cette année nous a déjà valu cinq comètes, dont deux périodiques. Aucune d'elles n'est la comète de 1556, dite comète de Charles-Quint, et sur le retour de laquelle les opinions contraires de MM. Hind et Hoëk partagent le monde savant. Quant à la comète n° 5, de cette année, qui a été découverte par M. Donati, à Florence, le 2 juin dernier, elle n'a aucun trait de ressemblance avec les comètes de 1556, de 1264 et de 975, supposées identiques entre elles.

« La comète actuelle marche très-lentement et sera au milieu de son apparition le 5 ou le 6 septembre prochain. Elle marche à l'ouest, tandis que la comète de Charles-Quint se mouvait vers l'est, ce qui ne permet pas plus de les confondre qu'il n'est permis de prendre le courrier de Brest pour celui de Strasbourg. De plus il y a 100 degrés de différence sur la position du périhélie, et l'inclinaison est de 72 degrés et demi au lieu de 30 degrés.

» BABINET, de l'Institut. »

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 24 juillet 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique de la province et de l'étranger, par Léo de Bernard. — *Sacountala*, par Fulgence Girard. — La ville de Djeddah, par L. Renard. — La Gastronomie pendant l'été, par Maurice Germa. — Courrier de Chine, par L. R. — Pompiers et pompes de New-York, par Maxime Vauvert. — Voyage de S. A. I. le prince Napoléon, par G. Claudin. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Le vaisseau-hôpital *Caledonien*. — Feuilleton : *Aimée*, par Paul Féval.

GRAVURES. Soulèvement musulman à Candie. — Djeddah. — Arrivée du maréchal Canrobert au camp de Châlons. — Sites et monuments des Vosges. — La Gastronomie en été. — *Sacountala*, décor du premier acte. — Shang-Hai. — Château de Kolobina. — Café chinois. — Pompiers et pompes de New-York. — Vaisseau-hôpital de la Tsmise. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans le *Journal de Château-Gontier* :

« Monsieur le Rédacteur,

« Je viens vous prier de donner place à ces quelques lignes dans votre prochain numéro.

« Au moment où M. Ganivet, notre commissaire de police, va nous quitter pour prendre possession

— De Vezius ! dirent à la fois, d'un accent terrifié, la mère et la fille.

Cette exclamation fit dresser l'oreille à maître Girl.

— On dirait que je vous parle du Grand-Turc. De qui était-il donc question ?

Susannah et Assy échangèrent un regard de détresse ; elles voyaient leurs projets s'évanouir et leurs espérances s'écrouler.

— Mais je viens de le dire, répliqua mistress Williams d'une voix étranglée, nous parlions de Sim.

— Quel Sim ? fit Girl interloquée.

— Sim l'imagier, l'ami de Vezius, cet habile garçon qui a fait comme vous le savez, la figure de notre Susannah, en Notre-Dame, pour la paroisse.

La brave dame avait allongé l'indication d'une flatterie en manière de plaidoyer.

— Je me moque bien de ce faiseur de personnages, répondit brusquement Girl en plissant son front, comme il le faisait dans ses moments d'humeur.

Cette réponse ferma la bouche de mistress Assy, tandis qu'elle amenait entre les longs cils soyeux de Susannah, deux grosses larmes qui bientôt roulèrent sur ses joues brillantes.

A l'aspect de ces deux larmes, l'air refrôgné de Girl fit place à une impression d'inquiétude.

— Et quoi ! Susannah, tu pleures ? dit-il d'une voix émue et alarmée.

— Comme d'habitude, la consolation au lieu de sécher les pleurs de la jeune fille, en augmenta l'effusion.

Girl, effrayé tout-à-fait de ces symptômes, ne savait plus que dire.

— Mais, pour Dieu, demanda-t-il avec effort à sa femme, dites-moi ce qu'il y a, Assy ?

— Il y a ce que vous eussiez dû deviner, ce que je croyais à votre connaissance, dès la première fois qu'il a été fait illusion à un mariage, j'ai même à cette place ; enfin il y a que Susannah aime Sim.

Ah mon Dieu ! comment faire ! répliqua Williams qui vit passer dans son esprit ses projets, ses promesses, et qui n'eut pas même l'idée d'une transaction entre sa parole et les sentiments de sa fille. Si encore vous m'aviez dit cela, il y a une douzaine de jours !

— Est-ce ma faute, Girl ? dit tristement Assy et sans mettre de reproche dans l'intonation. Quand il y a quinze jours, à propos d'un bouquet, j'ai voulu vous instruire, vous sembliez tout savoir ; quand j'ai insisté pour une explication vous m'avez fermé la bouche.

— Je voyais bien qu'il s'agissait d'un prétendant, répliqua Williams, mais de quel autre pouvait-il être question, pour moi, si ce n'est de Vezius, ce grand et beau

garçon, qui a tant de qualités et de talent ? répondit Girl avec un regret admiratif.

— Mais n'y aurait-il pas moyen de sortir d'embarras ? fit mistress Assy, qui en femme de résolution ne s'immobilisait pas devant une difficulté, mais cherchait sans délai les solutions.

— Et quel moyen ! répondit Girl d'un ton de découragement.

— Si Vezius n'aimait pas Susannah ?

— Allons donc, Assy, est-ce possible !

— Pourquoi non ? Malgré tout ce qu'il y a de flateur et de séduisant dans Vezius, Susannah lui préfère bien l'imagier Sim.

L'argument avait sa valeur, Girl réfléchit un instant.

— Que Vezius n'ait pas une passion pour notre fille, c'est possible, reprit-il, c'est probable. Vezius devait être arrêté par les obstacles qu'il voyait entre lui pauvre valet d'atelier, et la fille d'un des plus riches maîtres de la communauté. Mais maintenant ces obstacles n'existent plus. Je lui ai moi-même offert la main de Susannah.

— Je ne le nie pas, mais....

— Est-ce que vous voudriez me faire manquer à ma parole, Assy ? demanda Girl en se levant et d'une voix qui n'admettait pas de contradiction.

de son nouveau poste plus important de Saumur, je crois de mon devoir, comme adjoint au maire chargé de la police et comme interprète de l'opinion publique, de payer un juste tribut public de reconnaissance envers ce fonctionnaire qui, depuis qu'il est parmi nous, a rendu à la ville des services hors ligne dans ses délicates et laborieuses fonctions.

Un injuste préjugé prête à la police un rôle odieux et souvent ridicule, comme si elle n'avait d'autre mission que de pénétrer les secrets de la vie intime, sans songer que c'est par sa sollicitude prévoyante qu'elle maintient la libre circulation dans les rues, les assainit, les éclaircit, prévient toutes les causes extérieures d'accident, veille à la salubrité des comestibles, à leur vente au poids légal, règle les approvisionnements des marchés, assure enfin l'ordre et la sécurité publique.

C'est ainsi qu'officier de police municipale, M. Ganivet avait compris et rempli ses difficiles fonctions : c'est ainsi qu'officier de police judiciaire, ses investigations toujours actives avaient atteint les repris de justice et les malfaiteurs.

Avec lui, ma tâche a été facile, et mon contrôle ne s'est exercé que pour applaudir.

Mes regrets le suivront non-seulement à Saumur, mais encore dans les hautes régions de sa fonction où, nous n'en doutons pas, il sera appelé un peu plus tard.

En faisant ici, au nom de la ville, mes adieux à M. Ganivet, c'est une dette publique que je crois devoir acquitter, et personnellement un devoir que je remplis.

L'adjoint au maire de la ville de Château-Gontier, chargé de la police,

DE MONTROZON, adj.

Nous accueillons avec bonheur ces éloges donnés à M. Ganivet, parce que nous sommes sûr qu'ils sont sincères et mérités. Notre ville a besoin d'une âme généreusement trempée, comme la sienne. La mission qui lui est confiée est toujours et partout difficile ; elle est entourée de pièges et d'obstacles dont un noble cœur sait toujours triompher. Nous sommes convaincu que M. Ganivet répondra aux espérances de notre administration, et que notre ville pourra vivre heureuse et en sécurité sous la surveillance juste et sévère de M. Ganivet.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Ecole navale de Brest. — Concours d'admission.

AVIS.

Le Préfet du département de Maine-et-Loire donne avis que les examens d'admission pour l'Ecole navale impériale de Brest, en 1858, auront lieu aux époques mentionnées ci-dessous, dans les villes désignées à cet effet, savoir :

A Rennes, les 6 et 8 août 1858.

A Brest, les 9 et 11 du même mois.

A Lorient, les 16 et 18 août.

A Nantes, les 22 et 24 août.

A Rochefort, les 25 et 27 août.

A Angoulême, les 29 et 31 août.

MM. les maires sont priés de vouloir bien donner au présent avis la publicité convenable.

Angers, le 22 juillet 1858.

Le préfet, L. BOURLON DE ROUVRE.

Nous lisons dans le *Courrier de Nantes* :

DE LA CONSOMMATION IMMÉDIATE DES AVOINES ET DES FOINS NOUVEAUX. — On a longtemps cru que le

foin et l'avoine nouvellement récoltés étaient nuisibles aux chevaux, et que le foin des prairies artificielles ne convenait pas non plus à la conservation de leur santé.

Dans l'intérêt de l'hygiène des chevaux de troupe, le gouvernement avait dans le temps interdit l'usage de l'avoine et du foin nouveaux, ainsi que celui du foin des prairies artificielles ; mais il est résulté d'un grand nombre d'expériences ordonnées à ce sujet par le ministère de la guerre dans différents régiments de cavalerie :

1^o Que non-seulement le foin nouveau n'offre aucun inconvénient dans l'alimentation du cheval, mais encore qu'il peut être substitué avec avantage au foin ancien et faire partie de la ration journalière qui se compose de foin, de paille et d'avoine ;

2^o Que l'avoine nouvelle peut être consommée tout de suite après le battage et n'a pas besoin de rester deux mois plus ou moins dans les greniers avant de pouvoir entrer dans l'alimentation du cheval.

Ceci est très-important pour le cultivateur qui très-souvent achète de l'avoine ancienne pour ne pas donner de l'avoine nouvelle, la croyant nuisible ;

3^o Qu'enfin, l'usage du foin des prairies artificielles est très-favorable au bien-être du cheval.

Ces considérations, appuyées sur des faits nombreux et bien observés, ont déterminé l'administration à permettre que ces débris entrassent dans la ration alimentaire ordinaire du cheval de troupe. C'est ce qui a eu lieu en effet depuis que la commission d'hygiène a publié le résultat des expériences qu'elle avait entreprises aux trois points de vue qui viennent d'être indiqués.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 23 juillet. — Voici les nouvelles de Candie, du 19 juillet :

Le firman qui a été publié le 13, contenait plusieurs graves alterations. Les chrétiens ont donc exigé que le texte fut rétabli d'une manière conforme aux promesses faites.

Pendant deux jours, il y a eu de la part des autorités turques des hésitations, quelques troubles se sont manifestés et l'on craignait à la Canée de nouvelles scènes de massacres.

A Retino, les Turcs se sont livrés à des excès. Le camp chrétien voulait accourir pour se venger, lorsqu'enfin Semi-Pacha a cédé. Dix mille chrétiens armés ont regagné leurs foyers afin de préparer les élections. Les Turcs refusent d'évacuer les forteresses. Le rétablissement de la paix semble précaire. — Havas.

Le bruit court depuis hier que les Turcs cantonnés sur la frontière auraient attaqué les Monténégrins. On ajoute que les assaillants, au nombre de 5,000, auraient fait éprouver quelques pertes à leurs adversaires qui se seraient retirés. Nous ne saurions cependant accepter de prime-abord cette nouvelle qui causera un vif étonnement.

Quoiqu'il en soit, d'après la même version, la Porte aurait envoyé immédiatement une note aux Puissances, pour déclarer que cette attaque a été faite contre ses ordres exprès, et qu'elle fera tout son possible pour punir une telle infraction à la trêve. — Havas.

L'Empereur, parti mardi matin, à 6 heures et demie, de Plombières, est arrivé au palais de Saint-Cloud, le soir vers 7 heures. (Moniteur).

NAISSANCES. — 5, Marie Proust, quai de Limoges ; — 6, Marie-Julie Guiffard, rue de la Visitation ; — 7, Fernand Page, rue de la Petite-Douve ; — 13, Marguerite-Antoinette Treille, rue Courcouronne ; — Louise-Adèle Bernard, rue du Pressoir-St-Antoine ; — 15, Alexandre-Henri-Auguste Michel, rue St-Pierre ; — Léopold-Louis-Auguste Megret, place de la Bilange.

MARIAGES. — 5, Jean-Baptiste Delanoue, cor-donnier, a épousé Madeleine Fremion, domestique, tous deux de Saumur ; — Jean-Baptiste Carrye, tailleur de pierres, a épousé Marie-Elisabeth Amelin, journalière, tous deux de Saumur ; — 12, Stanislas Gallé, jardinier à Chouzé-sur-Loire, a épousé Marie-Madeleine Xaintes, femme de chambre à Saumur ; — Charles Bineau, menuisier, a épousé Clémentine Davy, couturière, tous deux de Saumur ; — Ferdinand-Jean-Marie-Etienne Dobois, serrurier-mécanicien, a épousé Marie-Anne Petit, chapeletière, tous deux de Saumur ; — 13, François-René Leroy, domestique, a épousé Marie-Joséphine Jamet, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Auguste-Marie Guerland, ancien garde de pêche, 56 ans, rue de l'Île-Neuve ; — Perrine Boutin, marchande, 60 ans, veuve Besnard, rue Royale ; — Louis Oavrand, ancien bûlangier, 71 ans, rue des Capucins ; — 3, Jeanne Mechine, journalière, veuve Leguay, à l'Hôpital ; — Clémentine Treton, propriétaire, 63 ans, épouse de Jahan, rue Cendrière ; — Joseph-Victor Flecheau, 5 ans, Basse-Île ; — 5, Adelaïde Hervé, 2 ans, rue Courcouronne ; — 8, Philibert-Jacques Richer, 1 an, rue de Fenet ; — 9, Etienne Massé, marchand grainier, 72 ans, à la Croix-Verte ; — 11, Alphonsine Barbier, 3 ans, rue du Pressoir-St-Antoine ; — 12, Anne-Marie Gerault, 85 ans, veuve Rousslet, à la Providence ; — 13, Eugène Guerland, coiffeur, 19 ans, célibataire, Île-Neuve ; — 14, René-Jean-Toussaint Saucet, soldat infirmier, 38 ans, à l'Hôpital militaire ; — Joseph Garin, 4 mois, rue de Fenet ; — 15, Nœmie-Ernestine Valentine Neveu, 1 an, rue du Portail-Louis ; — Pauline-Marie Barbier, 2 ans, rue du Pressoir-St-Antoine.

A l'occasion du voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Bretagne, le magnifique vapeur *Diane* prendra des voyageurs pour Brest et Lorient. (Voir aux Annonces.)

LES PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon il faut s'assurer que les flacons portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Pertes d'Ether anti-nerveuses* du Dr Clertan. (180)

BOURSE DU 27 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 68 25.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 96 00

BOURSE DU 28 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 68 15

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

— Dieu m'en garde, ce serait la première fois de notre vie, et ce serait mal commencer.

— Vous voyez bien, répliqua Gil simplement. Vos projets relativement à Sim ne peuvent se réaliser, ajouta-t-il en baissant la voix comme s'il eût craint d'augmenter la désolation de sa fille.

— Sim vous déplairait-il ; aurait-il quelque défaut qui puisse vous inquiéter pour l'avenir de Susannah ?

— Il s'agit bien de cela !

— Dites toujours.

— Si vous y tenez, je vous dirai que, sans Vezins, l'imager Sim ne m'eût point déplu. Il a des qualités, du talent, il a soin de sa vieille mère.

Cette déclaration illumina d'une lueur consolante les idées qui aigrissaient l'esprit de Susannah.

— De cette sorte, vous ne voyez d'obstacles que dans votre parole ? demanda mistress Williams.

— Ne trouvez-vous pas cela insurmontable ?

— Peut-être ! Vezins vous a dit qu'il acceptait, mais à la condition de ne pas déplaire.

— Ah ! je vois votre porte de sortie, Assy, mais je ne vous en ferai pas mon compliment. C'est-à-dire qu'après avoir affirmé hier à Vezins que je lui donnerai ma fille, et alors qu'il me croit occupé des préliminaires de son mariage, j'irai déclarer que je la lui refuse parce qu'elle

en aime un autre, comme c'est croyable !

— Pourtant cela est.

— Malheureusement. Le père clairvoyant et bien instruit que je suis ! ajouta avec un peu d'amertume le pauvre Williams.

Assy baissa la tête en face de cette délicatesse qu'elle comprenait sans la partager d'une manière absolue. Ce fut Susannah qui répondit en comprimant ses sanglots.

— Je ne voudrais pas, mon père, vous faire manquer à ce que vous regardez comme un devoir. Si master Vezin l'exige je serai sa femme.

— Je le connais, il n'exigera rien. Si même il n'était pas sûr de plaire !...

— Je me contraindrai, mon père, il ne sera pas dit que votre fille vous aura causé du chagrin.

— Tu te sacrifieras, mon enfant.

— Où serait le mérite du devoir s'il n'était pas quelquefois pénible à remplir ?

Girl embrassa Susannah avec un attendrissement mêlé d'orgueil et de compassion.

Comme cela devait arriver, l'obéissance spontanée de Susannah avait amoindri le désir qu'avait son père de réaliser un projet auquel il tenait comme on tient à une idée depuis longtemps caressée. Il en arriva même à souhaiter que quelque circonstance imprévue pût honorable-

ment dégager sa parole et dispenser sa fille d'un sacrifice. Cependant, comme il fallait trouver une issue au mécontentement qu'il éprouvait de lui-même et des autres, Girl s'en prit au prétendu.

— Aussi pourquoi cet imbécile de Sim ne m'a-t-il pas parlé ? dit tout-à-coup Williams, montrant ainsi tout ce que la résignation de Susannah exerçait d'influence sur son esprit.

— Il est si doux et si timide, hasarda Susannah.

— Belles qualités pour un homme ! répliqua Girl. Pour une femme je ne dis pas. Enfin tout n'est pas désespéré... C'est égal, ajouta le maître cordonnier en revenant involontairement à l'idée qu'il avait espéré réaliser, Vezins est un autre homme ! Voilà un gendre qui m'aurait plu !

— Mon père ! fit Susannah d'un accent de doux reproche.

— C'est juste, mon enfant. Ah ! c'est égal, vois-tu, Vezins !

— Encore ! ajouta Assy.

— C'est bon, on se tait, et Girl finit tout bas le regret à moitié exprimé tout haut.

(La suite du prochain numéro.)

AVIS.

La liquidation de M. Chasle, ancien notaire à Saumur, devant se terminer incessamment, les personnes qui peuvent avoir encore des comptes à régler sont invitées à se présenter à l'étude de M. Touchaleaume, notaire à Saumur.

Tous versements de sommes dues à la liquidation ne peuvent être valablement effectués qu'entre les mains de M. Touchaleaume, notaire, chargé des recouvrements. (384)

A VENDRE

Une CUVE, tirant de trente à trente-deux poinçons de vin rouge. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A Allonnes, route de Saumur à Tours par Bourgueil.

JOLIE HABITATION De Campagne,

Jardin potager et d'agrément, avec un enclos de 1 hectare 65 ares de terre.

S'adresser à M. LEVESQUE, sur les lieux. (386)

A VENDRE

Pour cause de décès, Pour entrer en jouissance de suite, UNE BELLE USINE

De Féculerie de Pommes de Terre,

Située près des bords de la Loire, à Orléans;

La machine à vapeur et les ustensiles nécessaires à l'exploitation sont en très bon état.

On traiterait à des conditions très-avantageuses.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. MOREAU-AMY, notaire à Orléans. (380)

A VENDRE

L'AUBERGE DU DAUPHIN

OU DU SOLEIL LEVANT,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, et actuellement occupée par M. Jeannin.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. GASNAULT père, ancien entrepreneur à Saumur, et à M. LEROUX, notaire à Saumur. (356)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n° 16.

S'adresser à M. BAZILE, à Riou, près Saumur. (349)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 1^{er} août 1858, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LE BLAYE, notaire à Saumur,

D'UN MORCEAU

DE TERRE LABOURABLE

AFFIÉ DE RANGÉES,

Contenant 1 hectare 37 ares, sis au Clos-Bonnet, commune de Saumur.

L'adjudication aura lieu en un seul lot, ou en plusieurs lots séparés, avec garantie de contenance, suivant les demandes des acquéreurs.

Les adjudicataires entreront en jouissance des rangées de vignes et fruitiers à la Toussaint prochaine, et ils profiteront, chacun pour son lot, des fermages de la terre labourable, affermée à raison de 20 fr. les 5 ares 50 centiares, par bail authentique, courant jusqu'au 1^{er} novembre 1866.

S'adresser audit notaire, ou à M. THUAU, propriétaire. (369)

Etude de M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en détail,

UN TRÈS-BEAU TERRAIN,

Sis à Saumur, rue du Champ-de-Foire et rue Verte,

D'une contenance de 8,156 mètres carrés.

Ce terrain, très-convenable pour toute espèce de construction, pourra être divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser audit notaire. (315)

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS,

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean.

— PRIX DU POT : 5 FR. (19)

VOYAGE DE LL. MM. L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE.

FÊTES NAVALES DE BREST

Le magnifique et rapide vapeur **DIANE**, muni de machines de la force de 280 chevaux, partira de Saint-Nazaire le 7 août, à midi, pour **BREST**, touchant à **LORIENT**.

Ce steamer, d'une marche supérieure, suivra toutes les évolutions de la flotte, à Brest.

Il restera sous vapeur pendant toute la durée des Fêtes de BREST, et se rendra à LORIENT, pour assister aux solennités préparées dans ce port.

Il rentrera à Saint-Nazaire le 15 août.

La *Diane* possède de vastes salons parfaitement installés, des chambres à un ou deux lits, un restaurant à la carte et une table d'hôte.

Prix du passage de SAINT-NAZAIRE A BREST et retour — 40 fr.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans accorde aux voyageurs de la *Diane* une réduction de 40 %, sur ses tarifs, dans toute l'étendue de son réseau, à partir d'Orléans.

S'adresser, pour renseignements, à l'Administration Sainte-Anne, 54, quai de la Fosse, à Nantes. (387)

AVIS AUX PERSONNES ATTEINTES DE HERNIES.

Au moyen des CEINTURES A BASCOLE IMPERCEPTIBLES et sans ressort, de *RAIVAL et FILS*, bandagistes brevetés, de Paris, les hernies les plus aiguës et les plus négligées sont maintenues sans souffrance. Aussi nos premiers médecins recommandent-ils cet ingénieux appareil dans les cas de hernies les plus négligées. Ceintures simples, 8 fr.; doubles, 12 fr.; dito ombilicales, 10 fr.; dito hypogastriques, 15 fr. et au-dessus. Contre un mandat sur la poste, la grosseur du corps et le côté atteint. On expédie franco. Maisons centrales à Paris, rue Marengo, 6, et rue Neuve-Saint-Denis, 23. Dépôt à Saumur, chez M. CORIOLE, bandagiste, place de la Bilange. (355)

LE JOURNAL ILLUSTRÉ DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

UN NUMÉRO DE 16 PAGES PAR SEMAINE

ABONNEMENT D'UN AN: PARIS. 6 fr. DÉPARTEMENTS. 8

10 CENTIMES

ABONNEMENT D'UN AN: PARIS. 6 fr. DÉPARTEMENTS. 8

Publié en ce moment :

L'Ambassade en Chine de lord MACARTNEY, avec illustrations prises sur les lieux.

Le Voyage en Perse du chevalier CHARDIN, marchand du Roi de Perse.

Camilla, Etude de Mœurs Louisianaises, par M. CH. JOBEY.

Course à Athènes, par M. A. BROUËT, professeur à l'École impériale de St-Cyr.

EN VENTE :

Le 1^{er} et le 2^e volume, formant la première année de l'abonnement. — Prix du vol. 3 fr.; par la poste, 4 fr.

On s'abonne, par un mandat sur la poste, au bureau du journal, 46, rue Saint-Louis, au Marais.

Les numéros se vendent séparément chez tous les marchands d'illustrations.

Vente en gros : à la Librairie Moderne, chez G. Havard, éditeur, boulevard de Sébastopol (rive gauche).

A Bruxelles, chez Brouwet, rue de la Montagne-de-la-Cour. — A Alger, chez Tissier, libraire.

La deuxième année de l'abonnement commence le 1^{er} avril 1858.

Les journaux de la correspondance seront servis mensuellement, pour éviter le pli.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Les Sociétés en commandite — les Fripons et leurs Dupes — les Faiseurs et les Gogos — les Fondateurs, Administrateurs, Directeurs et Gérants — Honnêtes gens fourvoyés et compromis dans ces affaires — Majorités artificielles, comptes rendus sophistiqués, bénéfices illusaires — Ruses, faux-fuyants et autres manœuvres employées pour se soustraire aux vérifications, refuser les explications et les communications des livres; en un mot, tous les côtés comiques ou malhonnêtes des mœurs commerciales de notre temps vont être représentés dans une grande série de caricatures que les auteurs, MM. MARCELLIN et PHILIPON, publient dans le *Journal amusant (Journal pour rire)*. Pour avoir la collection complète de cette série de caricatures, il faut s'abonner du 1^{er} avril. On se souvient que le *Journal amusant* donne GRATIS à tous ses abonnés le MUSEE FRANÇAIS, en sorte que l'on reçoit deux journaux pour le prix d'un seul. — Un an 47 fr. — Six mois 40 fr. — Trois mois 5 fr. — Adresser un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.